



Impressum éditeur et rédaction
AVIVO Lausanne
Place Chauderon 3
1003 Lausanne
Tél : 021 312 06 54
Email : info@avivolausanne.ch

Bulletin d'information destiné aux membres, paraît 6 fois par an

Bulletin N°448

Juillet - Août 2026

Que vivent les seniors qui aident leur proche ?

Comme évoqué dans le dernier Petit Bulletin, l'AVIVO a pris la décision de demander à l'ensemble de ses membres - par un questionnaire - quel est leur vécu de proche-aidant.

Cette enquête, anonyme, permettra de mieux identifier les besoins de nos membres proches-aidants.

Le questionnaire sera inclus dans un numéro spécial du Petit Bulletin qui vous parviendra cet été.

Plus nous aurons de réponses, plus nous serons forts dans nos recommandations, pour vous, auprès des autorités compétentes.

Le même questionnaire sera envoyé par la Fédération vaudoise des retraités (FVR) et par l'Union des retraités de l'Etat de Vaud (UREV).

Cela dit, je vous souhaite un bel été !

HYDRATEZ-VOUS !

Pour le comité, votre présidente, Anne-Catherine Lyon

Broche

Nous vous proposons à nouveau la fameuse Broche d'été qui se déroulera au terrain de pétanque.

IL RESTE ENCORE QUELQUES PLACES !

Jeudi 16 juillet 2026 de 11h30 à 16h00 avec animation musicale Peter Molnar

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux !

Apéro : 1dl de vin

Salades diverses

Rôti de porc à la broche

Dessert

Café

Prix : CHF 38.-



Rendez-vous au terrain de pétanque :
Chemin des Pêcheurs 1 1007 Lausanne

Métro M1 (direction Ouchy-Olympique)
Arrêt : Ouchy-Olympique

Bus N°2 : (direction Lausanne, Maladière Lac)
Arrêt : Ouchy-Olympique

Inscription et paiement au bureau (Place Chauderon 3 1003 Lausanne – 5^{ème} étage)

Pour des raisons d'organisation, nous n'acceptons pas les inscriptions par téléphone.

Le nombre de place est limité à **48 participants par Broche**.

Merci de ne vous inscrire qu'à une seule date.

Dernier délai d'inscription : 2 juillet 2026

Attention : pensez à prendre vos couverts !



Mardi 11 août 2026

Journée de visite à Vevey



L'AVIVO Lausanne vous propose une journée d'excursion
Veveysanne riche en découvertes et conviviale.

Visite guidée par un protodiacre de l'église Russe orthodoxe de la Sainte-Barbara de 10h30 à 11h00

Édifiée en 1878, l'église Sainte-Barbara de Vevey est l'une des plus anciennes églises orthodoxes d'Europe occidentale. L'ensemble de l'église est classé monument historique et protégé par l'État de Vaud et la Confédération.

Musée Jenisch – Exposition l'Odyssée de Kokoschka à 11h15 présentée par Mme Françoise Burri

Oskar Kokoschka (1886–1980) consacre une part essentielle de son œuvre tardive à l'illustration des grands textes antiques, et *L'Odyssée* d'Homère devient l'un de ses projets les plus ambitieux.

Repas de midi

Menu 1: Filet de perche « meunière », sauce tartare, pommes frites

Menu 2 : Steak de cheval sauce « café de paris », légumes du moment et pommes frites

Entrée : Salade mêlée avec 1 beignet Vinzel – Café ou Thé

Prix : 25.- (sans les boissons)

Possibilité de dessert : Une boule de glace **4.- en supplément**

A la Valsainte
café-restaurant

RDV dans le hall de la gare CFF Lausanne à 10h00

Heure du départ du train (Lausanne-Vevey) : 10h14

Heure d'arrivée à Vevey : 10h28

Les transports ainsi que le repas sont à la charge du participant

Prix activités membre : 20.-

Prix activités non-membre : 25.-

Inscription et paiement au secrétariat

Le nombre de places est limité à 20 personnes

Délai d'inscription : Jeudi 16 juillet 2026.

Accompagnants : Françoise Burri et Willy Juvet

Exposition Jeudi 30 juillet 2026 « Et nous alors ? » Les animaux en verre de la collection Pierre Rosenberg

À travers plus de 300 animaux en verre, issus de la collection de Pierre Rosenberg, ainsi que des pièces provenant de sa donation au musée du Grand Siècle, l'exposition met à l'honneur la finesse des animaux en verre de Murano tout en interrogeant notre rapport ambivalent au vivant.

La diversité des formes, des expressions et des attitudes attribuées à ces espèces animales révèle tout autant une curiosité et un désir de compréhension de la faune qu'une volonté d'en contrôler la représentation et de les domestiquer.

Un film dévoilant la Palazzo de Pierre Rosenberg à Venise est spécialement réalisé pour l'occasion. Les animaux en verre y apparaissent dans l'environnement qui les abrite.



Visite guidée de 14h30 à 16h00 env.

Prix d'entrée membre : 24.-

Prix entrée non-membre : 30.-

RDV 14h15 dans le hall du musée climatisé

Adresse : MUDAC – Place de la Gare 17 – 1003 Lausanne

Cette visite sera suivie d'une collation à vos frais à la Cafétéria du musée qui est climatisé.

Inscription et paiement au secrétariat

Délai d'inscription : Jeudi 16 juillet 2026

Accompagnante : Françoise Burri

Course en car Marché d'Aoste – mardi 15 septembre 2026



L'AVIVO Lausanne a le plaisir de vous proposer une escapade en Italie pour flâner et profiter de l'ambiance du marché ainsi que des ruelles commerçantes d'Aoste.

Vous y découvrirez des vêtements, des articles ménagers ainsi que de nombreux stands de nourriture.

Prix membre : 48.-

Prix non-membre : 55.-

Le prix de la course comprend le trajet en car et la pause café-croissant

RDV 7h45 au Parking du Vélodrome

Inscription et paiement au bureau

Le nombre de places est limité à 50 places – min. 35 personnes

Délai d'inscription : Mardi 1^{er} septembre 2026

Accompagnant : Willy Juvet

Pétanque



Lundi, mercredi et vendredi
du 1^{er} avril au 31 octobre 2026
Lieu : Chemin des Pêcheurs 1 / 1007 Lausanne

La pétanque poursuit son activité grâce au dynamisme de ses participantes et participants.

Pour plus de renseignements,
vous pouvez vous adresser au
président de la pétanque :



Monsieur Pierre-André Braillard 079 367 19 88

Prix de la cotisation annuelle :
CHF 30.- pour une personne seule
CHF 50.- pour un couple

Vous pouvez payer la cotisation auprès du président de la pétanque.

Précision : Pour participer à la pétanque, il faut être membre de l'AVIVO Lausanne.

Gymnastique

La gymnastique est plus que nécessaire pour garder la forme et dans la même foulée passer un moment convivial.

Cette activité a lieu **tous les mardis de 14h30 à 15h30**
au MIKAMI Judo Club Lausanne
Avenue des Bergières 24 1004 Lausanne

Il n'y aura pas d'interruption cet été !!!



Condition de participation : Vous n'avez pas besoin de vous inscrire. En revanche, vous devez être membre d'AVIVO Lausanne. Vous pouvez vous y rendre directement. Si vous n'avez jamais participé à cette activité, nous vous prions de vous annoncer auprès du professeur lors de votre première séance.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux.

Moniteur : Marcel Turrian

Pause estivale activités

Cyber informatique

Dernière séance : Mardi 30 juin 2026

Reprise : Mardi 1^{er} septembre 2026

Nathalie Brülhart est à votre disposition, tous les mardis matin.

Uniquement sur inscription par téléphone au 021 312 06 54.

CHF 10.- l'heure

Jeux de carte

Dernière séance : Mardi 30 juin 2026

Reprise : Mardi 15 septembre 2026

Rappel :

Les mardis de 14h00 à 16h00 avec M. **Bernard Caillet** pour le Jass niveau moyen, fort et avancé.

Lieu : Au Circolo Sardo, Place Chauderon 3 1003 Lausanne, au niveau - 1

Inscription sur place au secrétariat de l'AVIVO, ou par téléphone - 021 312 06 54

Thé dansant

Le prochaine thé dansant de l'année aura lieu le :

Vendredi 23 octobre 2026
avec Gianni Maselli

De 14h00 à 17h00
Maison du Peuple
Salle Jean-Villard Gilles
Place Chauderon 5
1003 Lausanne



Prix membre : CHF 10.-

Prix non-membre : CHF 15.-

Attention : La première consommation n'est pas incluse. En revanche, vous bénéficiez d'un petit en-cas gratuit.

Seniors au volant

Les ateliers de conduite gratuits renouvelés en 2026

Le Service des automobiles et de la navigation, la Police cantonale vaudoise et la Section vaudoise du TCS se mobilisent à nouveau en 2026 pour organiser des demi-journées de prévention routière destinées aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Initiés en 2017, et proposés gratuitement, ces ateliers théoriques et pratiques rencontrent à chaque fois un grand succès.

Attention : les places d'inscription sont limitées.

Conditions de participation :

- Être domicilié sur le canton de Vaud
- Permis de conduire de la catégorie B valable
- Les personnes candidates doivent se présenter avec une voiture immatriculée

Dates des ateliers :

Mercredi 16 septembre 2026

- **Jeudi 24 septembre 2026**

- **Lundi 29 septembre 2026**



Horaires : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Inscription : Par mail : info.auto@vd.ch

Site internet : www.vd.ch/san-seniors

Par courrier au SAN : Avenue du Grey 110 1014 Lausanne

Avec les indications suivantes : demi-journée souhaitée, nom, prénom, coordonnées (adresse et téléphone) ; date de naissance



Violence envers les personnes âgées !

Chaque année en Suisse, 300 000 à 500 000 personnes âgées de plus de 60 ans font l'objet de l'une ou l'autre forme de maltraitance. Exercée intentionnellement ou non, cette violence comporte différents aspects :

Violence psychologique
(humiliation, menaces, isolement,
etc...)

Violence physique
(coups, ligotage, brûlures, etc...)

Violence financière
(privation d'argent, contrainte,
abus de confiance, etc...)

Violence psychologique
(humiliation, menaces,
isolement, etc...)

Rares sont celles et ceux qui demandent de l'aide. Il y a différentes raisons à cela : certain-e-s en craignent les conséquences, d'autres ne savent tout simplement pas à qui s'adresser. Mais il existe des offres d'aide qui prennent en compte la situation dans son ensemble.

Le Centre de compétence national Vieillesse sans Violence tient compte des besoins des personnes concernées et recherche des solutions avec toutes les parties prenantes.

Il n'est jamais trop tard pour demander de l'aide !

Vous pouvez les appeler au 0848 00 13 13 (tarif normal)

Adresse email : info@vieillesesansviolence.ch

Site internet : vieillesesansviolence.ch

Rubrique informations

La campagne nationale « L'égalité contre la violence » entre dans sa deuxième étape

La campagne nationale de prévention de la violence domestique, sexuelle et de genre, lancée en novembre 2025 par la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, entre dans sa deuxième étape. L'objectif est de faire connaître à un large public les messages de prévention et les offres d'aide existantes.

Une large visibilité sera également donnée **au numéro 142** pour l'aide aux victimes. **Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7** dans toute la Suisse **depuis le 1^{er} mai 2026, ce numéro gratuit et anonyme**, mis en place par les cantons, **offre aide et conseils aux personnes ayant subi des violences, ainsi qu'à leur entourage.**

La deuxième est complétée par deux nouveaux visuels – l'un consacré aux enfants exposés à la violence domestique et l'autre à la surveillance numérique – qui feront l'objet d'une campagne d'affichage dans toute la Suisse. Des flyers en 13 langues (français, allemand, italien, romanche, anglais, espagnol, portugais, albanais, turc, russe, ukrainien, arabe et bosnien/croate/serbe/monténégrin), ainsi qu'en langue facile, seront également distribués dans tout le pays pour toucher le plus grand nombre de personnes possible.

Carte des espaces frais – Ville de Lausanne Une carte pour trouver un brin de fraîcheur en ville !

Trouvez un refuge durant les fortes chaleurs, la carte des espaces frais recense plus de 170 lieux à Lausanne, accessibles au public gratuitement ou à moindre coût, où il est possible de bénéficier de températures ressenties plus fraîches lors de vagues de chaleur.

La carte des espaces frais 2026 est à votre disposition dans nos locaux ou au bureau du climat et de la durabilité.

Adresse :

Rue du Port-Franc 18 – 3^{ème} étage – 1001 Lausanne

Adresse web :

<https://www.lausanne.ch/portrait/climat/carte-espaces-frais.html>



Information du Grand Conseil Vaudois

Par Céline Misiego députée et membre du Comité AVIVO Lausanne

Le petit nouveau du mois

Roger Nordmann a été assermenté le 26 juin comme Conseiller d'Etat.

L'ancien conseiller national socialiste fait ainsi son entrée au gouvernement vaudois en remplacement de Rebecca Ruiz. Il reprend le département de la santé et de l'action sociale.

La victoire du mois

Notre initiative pour inscrire la souveraineté alimentaire dans la Constitution a été acceptée !
Le peuple aura le dernier mot puisque tout changement dans la Constitution doit être accepté en votation populaire

L'explication du mois

La souveraineté alimentaire vise à garantir à toute la population l'accès à une alimentation saine et de qualité, en soutenant une production locale durable, équitable et diversifiée. Elle protège les terres agricoles, renforce l'autosuffisance, assure des conditions de travail justes et favorise les coopératives et les circuits courts.

L'incompréhension du mois

Quand les député-e-s agricultrices et agriculteurs refusent la demande d'établir un état des lieux des mesures de soutien visant à promouvoir les aliments riches en protéines végétales vaudois.

Une demande pourtant limitée à un travail d'analyse permettant de mieux comprendre les besoins et les opportunités et soutenir cette filière produite par les agriculteurs et agricultrices vaudoises.

Le gros débat du mois

A propos de la campagne de promotion pour les caves ouvertes, subventionnée par l'argent public, ultra stéréotypée au niveau du genre.

Plusieurs député-e-s ont dénoncé une communication sexiste, transphobe et peu représentative de la diversité de la société vaudoise.

L'exclusion du mois

Celle de la drag-queen qui a été censurée de la campagne de promotion pour les caves ouvertes.

Une décision qui a suscité de nombreuses critiques et relancé le débat sur la représentation des minorités dans les campagnes financées par des fonds publics.

La défaite du mois

Pour la pose de compteurs individuels de consommation d'eau.

La proposition visait à mieux mesurer les consommations réelles afin d'encourager les économies d'eau et une facturation plus équitable.

Le succès du mois

Pour l'introduction d'une taxe sur les sucres ajoutés (en particulier dans les boissons sucrées et les aliments ultra-transformés).

L'objectif est à la fois de prévenir certains problèmes de santé publique et de dégager des ressources pour financer des mesures de prévention.

La correction du mois

Désavoué par le Tribunal fédéral, le Conseil d'Etat qui avait interdit les débats dans les écoles en périodes électorales, est revenu en arrière. Ces débats pourront donc se tenir en tout temps.

Une décision importante pour la participation citoyenne et l'éducation à la démocratie des jeunes.

Le dépôt original du mois

Pour une présidence du Conseil d'Etat tournante.

L'idée est de renforcer le caractère collégial du gouvernement en permettant à chaque membre d'assumer à tour de rôle cette fonction, comme c'était le cas jusqu'en 2003.

La bonne idée du mois

Pour la demande d'offrir à tous les jeunes résidant dans le canton de Vaud et atteignant l'âge de 18 ans un passe Interrail leur permettant de voyager sur le réseau ferroviaire européen.

Cette proposition vise à favoriser la mobilité, l'ouverture culturelle et la découverte de l'Europe pour les jeunes adultes.

L'excellent dépôt du mois

Pour que la BCV redevienne en main 100% publique.

Nous estimons qu'une banque détenue entièrement par la collectivité permettrait de renforcer le contrôle démocratique sur un acteur économique majeur du canton qui entraîne des conséquences sur les finances cantonales

Le "enfin" du mois

Pour l'ouverture d'un procès contre la ou les conseiller-ère-s d'Etat dont la responsabilité pourrait être engagée en lien avec l'affaire du bouclier fiscal.

Nous parlons là de la mauvaise application du bouclier fiscal qui a fait perdre 202 millions de recettes fiscales à l'Etat. Nous estimons qu'il faut tenir pour responsable les personnes qui ont permis cette mauvaise application.

La temporisation du mois

Attention, le processus législatif est long. La suite de la motion sera d'instaurer une commission qui examinera l'opportunité d'ouvrir un procès, la décision finale reviendra au Grand Conseil.

Autrement dit, l'acceptation de cette étape ne signifie pas encore qu'un procès aura lieu. Plusieurs filtres institutionnels devront encore être franchis avant une éventuelle procédure.

L'acharnement du mois

De la députée qui demande un gel des annuités pour le personnel de l'administration cantonale.

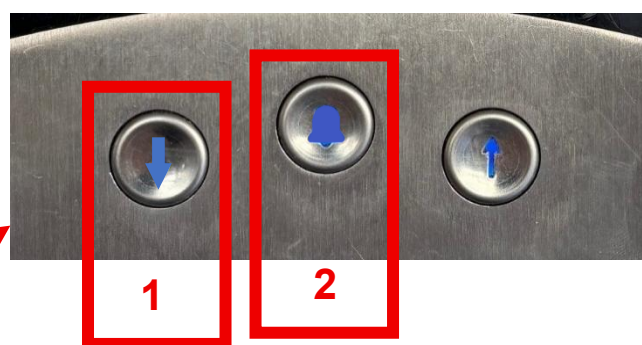
Rappelons que fin 2025 a vu des dizaines de milliers de salarié-e-s et usager-ère-s manifester dans les rues de Lausanne à la suite de la décision du Conseil d'Etat de ponctionner les salaires de son personnel. Des mobilisations historiques qui se sont avérées victorieuses puisque le Conseil d'Etat a retiré cette décision. Pour autant la droite cherche à rallumer la mèche en proposant à nouveau des attaques sur les salaires du personnel de l'administration, pourtant garant de nos prestations publiques indispensables.



J.A.B.
1003 Lausanne

Communication interphone

Afin d'accéder à l'entrée de l'immeuble du bureau, nous vous rappelons ce mode d'emploi :



1. Appuyer sur la flèche du bas **1x**
Le nom **AVIVO Section Lausanne**
s'affiche

2. Appuyer sur la cloche 

Attendez que l'on vous réponde

Horaires

Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi
de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Vendredi: Fermé toute la journée

Horaires d'appels téléphoniques
de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Mardi : Fermé l'après-midi
Vendredi: Fermé toute la journée

Jour de fermeture bureau :

Jeudi 16 juillet 2026

Jours fériés :

Lundi du Jeûne : Lundi 21 septembre 2026